



PAR COURRIEL

Québec, le 13 juin 2025

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

N/D. : 25-01-100

Objet : Demande d'accès aux documents

Madame,

La présente donne suite à votre demande d'accès aux documents datée du 4 juin 2025 visant l'obtention:

- Des données « les ventes de vin des titulaires de permis de production artisanale pour l'année 2024 (janvier à décembre) par catégorie »;
- Les données ajustées pour 2023;
- Les données concernant le « nombre de titulaires de permis ARTISAN VIN pour qui vous avez reçu des données et ce, tant pour l'année 2024 que 2023 ».

Après vérification, nous vous informons que nous pouvons vous transmettre les informations demandées en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), ci-après désignée la « Loi sur l'accès ».

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable substitut de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

Alexandre Leroux

Alexandre Leroux, notaire
Conseiller juridique

p.j. Documents

Avis de recours (art. 46, 48 et 51)

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

RÉVISION

Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Les coordonnées la Commission d'accès à l'information sont les suivantes :

Québec Bureau 2.36 525, boulevard René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5S9 Téléphone : 418 528-7741 Télécopieur : 418 529-3102	Montréal Bureau 900 2045, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 2V4 Téléphone : 514 873-4196 Télécopieur : 514 844-6170
Sans frais : 1 888 528-7741 Courriel : cai.communications@cai.gouv.qc.ca	

Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Total ventes déclarées par les titulaires d'un permis de production artisanale vin pour janvier - décembre 2023										Nombre de titulaires
Bouteilles - ventes sans autocollant	Bouteilles - Ventes avec autocollant	Litres - ventes sans autocollant	Litres ventes avec autocollant	TOTAL - Bouteilles	TOTAL - Litres	Bouteilles Épicerie ventes	Litres Épiceries Ventes	Grand Total Bouteilles	Grand total Litres	2023
2 581 820,00 \$	352 960,00 \$	1 833 088,84 \$	258 833,55 \$	2 934 780,00 \$	2 091 922,39 \$	103 495,00 \$	75 942,27 \$	3 038 275,00 \$	2 167 864,66 \$	184
Total ventes déclarées par les titulaires d'un permis de production artisanale vin pour janvier - décembre 2024										2024
Bouteilles - ventes sans autocollant	Bouteilles - Ventes avec autocollant	Litres - ventes sans autocollant	Litres ventes avec autocollant	TOTAL - Bouteilles	TOTAL - Litres	Bouteilles Épicerie ventes	Litres Épiceries Ventes	Grand Total Bouteilles	Grand total Litres	2024
1 614 941,00 \$	329 206,00 \$	1 155 732,19 \$	238 512,43 \$	1 944 147,00 \$	1 394 244,62 \$	1 054 393,00 \$	755 024,53 \$	2 998 540,00 \$	2 149 269,15 \$	192